

Conférence de presse – 29 janvier 2013

FAITS MARQUANTS 2012 ET PERSPECTIVES DU PORT DE NANTES SAINT-NAZAIRE

Avec l'ouverture de nouvelles lignes régulières, l'implantation de nouveaux acteurs portuaires et le déploiement de partenariats, l'année 2012 marque le renforcement de l'ouverture internationale du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire. Tout en élargissant son offre logistique, il initie un fort développement industriel avec, notamment, l'émergence de la filière des énergies marines renouvelables. Dans un contexte économique difficile, le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a choisi de maintenir ses investissements de développement. Il engagera par ailleurs prochainement une large concertation sur l'aménagement des sites portuaires de l'aval de l'estuaire de la Loire à l'horizon 2020.

- ▶ Une extension de l'offre de services logistiques
- ▶ Le développement et l'émergence d'activités industrielles
- ▶ L'amélioration continue du système portuaire
- ▶ 2013 : investissements et concertation

Annexes

- *Évolutions contrastées des trafics portuaires 2012*
 - *Rôle et composition des instances de gouvernance du Grand Port Maritime (Directoire, Conseil de Surveillance et Conseil de Développement) et principales thématiques abordées au cours de l'année 2012*
 - *Une nouvelle identité pour le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire*
 - *Prises de vues des sites portuaires et principaux chantiers conduits en 2012 (sur CD-Rom)*
-
- *Union Maritime Nantes Ports : mission, composition et principaux travaux conduits en 2012*



Une extension de l'offre de services logistiques

L'année 2012 est caractérisée par l'ouverture de plusieurs lignes et services maritimes et par un renforcement des actions à l'international. Des travaux concernant le développement du transport fluvial et ferroviaire ont également été conduits sur cette période.

De nouvelles lignes et services réguliers

Le terminal à conteneurs de Montoir-de-Bretagne est la dernière étape pour les armateurs en sortie de la métropole française et la première en provenance de la Guadeloupe et de la Martinique. En janvier 2012, un service hebdomadaire import, basé pour partie sur un trafic de bananes à destination des mûrisseries de l'ouest de la France, est venu conforter la desserte maritime export, opérationnelle depuis plus de vingt ans. Cette ligne, opérée par l'armateur CMA CGM, est empruntée par l'Union des Groupements de Producteurs de Bananes de Guadeloupe et Martinique. En septembre 2012, une délégation conduite par Jean-Pierre Chalus, Président du Directoire du Grand Port Maritime et Jean-François Gendron, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes Saint-Nazaire est allée à la rencontre des chargeurs et partenaires antillais. Cette mission a permis de renforcer les liens économiques avec les Antilles ainsi qu'avec la zone des Caraïbes et le Nord de l'Amérique du Sud via les hubs maritimes de Fort de France et de Pointe à Pitre.

Pour répondre à la hausse des cadences de productions des avions Airbus (A380, A320, A330, A340, et A350), Fret Cetam, filiale de Louis-Dreyfus Armateurs et du norvégien Leif Høegh, a lancé en avril 2012 un nouveau service roulier hebdomadaire. Baptisée *Milk Run Med*, cette ligne dessert les ports proches des usines Airbus ou de ses sous-traitants : Saint-Nazaire, Pauillac, Tunis, Naples, Cadix. Le navire roulier *Bore Sea* étant polyvalent (de type *Ro-Flex*), la ligne est également ouverte aux trafics tiers et aux remorques réfrigérées.

Un nouveau service maritime relie depuis novembre 2012 le terminal de Montoir-de-Bretagne à Saint-Pétersbourg. Cette rotation, qui correspond à une extension du service *French Baltic Saint Petersburg* de l'armateur CMA CGM, ouvre la voie du marché russe aux exportateurs de l'Ouest et en particulier à ceux du secteur agroalimentaire.



Le maintien du trafic roulier dans un contexte économique difficile

Fin 2012, l'armateur espagnol Suardiaz a remporté l'appel d'offres lancé par le logisticien Gefco pour le transport de véhicules et de composants entre l'usine du Groupe PSA de Vigo et le site de Montoir-de-Bretagne. Le navire *Suar Vigo* assurera les 2 rotations hebdomadaires de la ligne historique entre Montoir-de-Bretagne et Vigo. Sa première escale a eu lieu le 8 janvier 2013. Il convient de noter que cette ligne a été la plus impactée par l'économie difficile de la péninsule ibérique et la contraction du marché automobile français, le trafic de voitures ayant notamment baissé de 18 %.

Les flux de passagers et les trafics de véhicules neufs et de l'autoroute de la mer entre Montoir-de-Bretagne et Gijón ont progressé respectivement de 12 % et 14 % ; le nombre de semi-remorques s'est globalement stabilisé. Le 6 décembre 2012, GLD Atlantique, la société exploitante de l'autoroute de la mer, s'est vue remettre un trophée par le Bureau de Promotion du Short Sea. Avec 3 départs par semaine dans les deux sens, elle affiche en effet un coefficient de remplissage moyen de 42 % pour les remorques et de 127 % pour les véhicules neufs. Il convient de rappeler que le 10 octobre 2012, lors du 22^e sommet franco-espagnol, les états français et espagnol ont également salué le bon fonctionnement de l'autoroute de la mer entre les ports de Nantes Saint-Nazaire et Gijón. Les deux pays entendent poursuivre ce développement du transport combiné par l'ouverture d'une seconde autoroute de la mer entre Algésiras, Vigo, Montoir-de-Bretagne et Le Havre.

Installé depuis 2 ans sur le terminal roulier de Montoir-de-Bretagne, le logisticien CAT a lancé, en juin 2012, un centre de préparation de véhicules pour le compte de Renault. L'offre de services porte aujourd'hui sur la suppression des protections des véhicules, leur nettoyage intérieur et extérieur, la vérification de leur fonctionnement et la pose d'équipements. Elle pourrait prochainement s'étendre à la personnalisation des véhicules, y inclus la pose d'accessoires et l'aménagement intérieur.

Un renforcement de l'ouverture internationale

En juin 2012, le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a accueilli des stagiaires du programme international TrainForTrade, piloté par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). Des experts des grands ports maritimes de Marseille et de Nantes Saint-Nazaire, de l'opérateur de terminal TGO et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes Saint-Nazaire sont intervenus devant 27 stagiaires originaires de 10 pays (Bénin, Djibouti, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Haïti, Sénégal et Togo).

Le Grand Port Maritime s'est rendu en Chine à deux reprises l'an passé. En juin, il exposait, aux côtés des grands ports maritimes de La Rochelle et de Bordeaux, au salon Transport & Logistics China qui s'est tenu à Shanghai. Au-delà de nombreux contacts pris avec des transitaires, importateurs et exportateurs chinois, ce déplacement a été l'occasion, dans le cadre du jumelage de la Région des Pays de la Loire avec la province du Shangdong, de rencontrer l'autorité portuaire de Qingdao. Les contacts initiés ont permis d'aborder les moyens de développer et de diversifier les expéditions entre les deux ports. En décembre, Francis Bertolotti, Président du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, et Jean-Pierre Chalus, Président du Directoire, ont fait partie d'une délégation conduite par Jacques Auxiette, Président de la Région des Pays de la Loire, à destination de cette même province. A cette occasion a été signé un accord de partenariat entre les ports de Qingdao et de Nantes Saint-Nazaire, portant notamment sur le partage d'informations et le développement des échanges sur la filière bois. Dans le courant de l'été 2013, un représentant du port de Nantes Saint-Nazaire s'installera au bureau permanent de la Région des Pays de la Loire à Qingdao.

En 2012, le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a par ailleurs contribué à l'organisation de deux événements internationaux. En janvier s'est tenu à Nantes la quatrième édition du colloque sur la sécurité et la sûreté maritime, baptisé Marisk, qui a réuni 420 congressistes, originaires de 17 pays. En juin s'est déroulé, à Saint-Nazaire et à Nantes, la 13^e conférence mondiale Villes et Ports. Plus de 450 participants y ont représenté 46 nations.

Le développement attendu du ferroviaire et du fluvial

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire est propriétaire de son réseau ferroviaire depuis septembre 2008. Il a obtenu son agrément par l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire en novembre 2010 et a mis en place Europorte en tant que gestionnaire délégué depuis mai 2011. Au cours de l'année 2012, le Grand Port Maritime a mené nombre d'actions visant à améliorer la situation initiale. Un plan de maintenance pluriannuel, une convention de raccordement avec Réseau Ferré de France, des conventions de raccordement avec les industriels, des contrats d'utilisation du Réseau Ferré Portuaire avec les entreprises ferroviaires ont été établis. Le Grand Port Maritime a initié fin 2011 une étude visant à définir un schéma de développement des infrastructures ferroviaires portuaires. Les conclusions de cette étude, qui s'inscrit dans le contrat de partenariat avec l'État et les collectivités, ont été livrées fin septembre 2012. En prolongement, plusieurs actions seront engagées en 2013, notamment sur la mise en place d'un opérateur ferroviaire de proximité.

Un groupe de travail a été mis en place au sein du Conseil de Développement du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire pour étudier les conditions de développement du transport fluvial de marchandises sur l'estuaire de la Loire. Il en ressort que la distance de 60 km entre les sites portuaires aval et amont rend difficile l'équilibre économique du service, notamment pour les frets conteneurisés. Des solutions logistiques paraissent en revanche possibles pour d'autres types de trafic, dont les colis lourds et encombrants, les déchets et les matériaux de construction. Par ailleurs, une liaison par barge existe aujourd'hui pour le transport de colis industriels d'Airbus entre les usines de Bouguenais, à proximité du site portuaire de Nantes-Chevire, et de Montoir-de-Bretagne.

Ce service pourrait être utilisé pour d'autres trafics dès lors qu'il n'y a pas d'incompatibilité de chargement et de nature des marchandises avec les colis de l'avionneur. Des études opérationnelles sur ces différents points seront engagées en 2013 par le Grand Port Maritime, en prolongement des travaux du Conseil de Développement.





Le développement et l'émergence d'activités industrielles

Implantations, construction d'usines, investissements... Aux côtés de la logistique, les sites portuaires de l'aval de l'estuaire affirment leur vocation industrielle. L'année 2012 est notamment marquée par l'ancrage de la filière des énergies marines renouvelables sur le territoire ligérien.

Les activités de Cargill confortées sur le site de Saint-Nazaire

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a renouvelé en 2012, pour une période de 23 ans, l'autorisation d'occupation temporaire du domaine délivrée à la société Cargill. L'usine est implantée depuis 1964 au bord du bassin de Saint-Nazaire. L'industriel a engagé un programme d'investissements de 60 millions d'euros (M€) sur les dix prochaines années, dont 5 M€ en 2013. Ils visent notamment la valorisation des coproduits et l'amélioration des performances de son process industriel, y inclus sur le plan environnemental.

Une usine de broyage de clinker à Montoir-de-Bretagne



Après avoir finalisé en 2012 la construction de son usine de broyage de clinker sur le site portuaire de Montoir-de-Bretagne, Ciments Kercim a débuté en janvier 2013 une phase de tests de réception, réglages et essais. Au printemps, le cimentier devrait bénéficier de la certification CE permettant le démarrage de la commercialisation en vrac et en sacs. Le clinker, importé de cimenteries proches de ports de la Méditerranée ou d'Europe de l'Ouest, sera broyé à Montoir. Le ciment produit sera destiné aux acteurs du bâtiment et des travaux publics, dont les distributeurs de

matériaux du grand Ouest français. L'implantation de l'usine Ciments Kercim à Montoir représente un investissement de 45 M€ et la création de 45 emplois.

Une station d'épuration à Montoir-de-Bretagne

La construction d'un équipement d'assainissement sur la zone portuaire de Montoir-de-Bretagne, engagée en co-maîtrise d'ouvrage en avril 2011 par Saint-Nazaire Agglomération et le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, s'est achevée fin 2012. Depuis novembre, les eaux usées des communes de Montoir-de-Bretagne, Saint-Joachim, Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Nazaire et Trignac sont traitées par la nouvelle station d'épuration, qui assurera prochainement l'assainissement des eaux de lavage des quais du terminal multivrac de Montoir. Les tests de fonctionnement seront achevés en février 2013.

Émergence de la filière des énergies marines renouvelables

Le projet stratégique adopté en juin 2009 par le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime fait référence aux énergies marines renouvelables (EMR). L'appel d'offres lancé par l'Etat en 2011 pour la création de champs éoliens offshore a accéléré l'émergence d'une telle filière, l'objectif du Grand Port Maritime étant de proposer une offre logistique et domaniale susceptible de répondre aux besoins des industriels et des consortiums candidats, tant pour l'implantation de parcs éoliens atlantiques que pour la couverture des marchés internationaux. Trois sites portuaires de l'aval de l'estuaire de la Loire s'avèrent ainsi complémentaires.

Le 16 décembre 2011, le Conseil de Surveillance a entériné la création d'un pôle industriel sur le site portuaire de Montoir-de-Bretagne. Il accueillera prochainement les usines de construction de nacelles et d'alternateurs d'éoliennes du Groupe Alstom, dont la première pierre a été posée par le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, le 21 janvier 2013. La zone portuaire a été choisie pour une telle implantation en raison des caractéristiques dimensionnelles et de la logistique des futurs ensembles et de la proximité avec le tissu industriel.

L'offre portuaire intègre la création d'un parc éco technologique dédié aux EMR au Carnet, situé en rive sud de l'estuaire sur les communes de Frossay et Saint-Viaud. En avril 2012, un prototype d'éolienne offshore, l'Haliade 150, y a été inauguré par le Groupe Alstom.

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a également étudié la mise à disposition d'un hub logistique de 12 hectares sur le secteur de Saint-Nazaire. Le consortium EDF Energies Nouvelles pourrait utiliser cette zone pour la réception, le stockage, le pré assemblage et la logistique portuaire des composants des éoliennes offshore destinées au futur parc au large des côtes atlantiques. Le choix devrait intervenir au cours du second semestre 2013, à l'issue du débat public relatif au futur champ éolien offshore de Saint-Nazaire.





L'amélioration continue du système portuaire

Plusieurs opérateurs privés de terminaux ont engagé des investissements pour accompagner le développement de leur activité. Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, certifié ISO 9001 depuis 2005 et ISO 14001 depuis 2011, a de son côté réalisé d'importants chantiers de maintenance et mis en service de nouveaux équipements.

Une organisation opérationnelle de l'exploitation des terminaux

L'année 2012 marque la première année pleine d'exploitation des terminaux par les différents opérateurs portuaires. Pour mémoire, d'amont en aval :

- Le terminal céréalier de Roche-Maurice est exploité par Sonastock (groupe InVivo) ;
- Les sites nantais, hors terminal céréalier, par une filiale d'exploitation du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, baptisée NPT (Nantes Port Terminal) ;
- Le terminal charbonnier de Montoir-de-Bretagne par OTCM (Opérateur de Terminal Charbonnier de Montoir), filiale d'EDF Trading Logistics à 60 % et de Sea Invest à 40 % ;
- Les postes 1 à 3 du terminal multivrac de Montoir-de-Bretagne par MBT (Montoir Bulk Terminal), filiale de Sea Invest (67 %) et de Idea Groupe (33 %) ;
- Le poste 4 du terminal multivrac de Montoir-de-Bretagne par TMV4, contrôlé par Sonastock (groupe InVivo) à 50 % et Atlantique Négoce (groupe Holcim) à 50 % ;
- Le terminal à marchandises diverses et conteneurs de Montoir-de-Bretagne par TGO (Terminal du Grand Ouest), filiale de CMA CGM (50 %) et du groupe Bolloré (50 %) ;

Le terminal de Saint-Nazaire, dont l'activité d'exploitation des outillages a été qualifiée d'accessoire, au sens de la loi, est exploité en régie par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire.



Plusieurs opérateurs ont engagé des investissements dès cette première année d'exploitation pour accompagner le développement de leur activité. TGO a mis en service une extension de la plate-forme pour le trafic de ferraille. L'opérateur TMV4 a mis en place une clôture aux normes ISPS (International Ship and Port Facility Security) et un poste électrique à moyenne tension. L'opérateur MBT a renouvelé l'outillage du poste 2 du terminal multivrac. Plusieurs engins ont été remplacés par une grue Liebherr HMK 550, capable de lever 50 tonnes à 38 mètres et de traiter des navires de type

Panamax (jusqu'à 294 m de long et 32 m de large). Cette grue a été mise en service en septembre 2012. Pour Idea Groupe, l'un des deux actionnaires de MBT, cette acquisition fait partie d'un programme global d'investissements de 70 M€ sur 5 ans.

Des prestations de réparation navale et de maintenance

Le Grand Port Maritime, qui dispose d'un service effectuant des prestations techniques de maintenance, a conclu en juin et juillet 2011 des contrats de maintenance d'outillages (grues, portiques, bandes transporteuses...) avec les opérateurs MBT et OTCM et, en janvier et février 2012, avec NPT et TGO.

Les équipes assurent également des prestations de réparation navale. De mars à octobre 2012, la drague stationnaire *André Gendre* a fait l'objet d'un arrêt technique pour le remplacement de moteurs thermiques, du système de commande hydraulique et de l'élinde. De l'analyse des besoins à la réception des travaux, en passant par la fabrication de l'élinde et la définition des plans de prévention, ce projet a été pour la première fois entièrement conduit par les équipes du Grand Port Maritime.

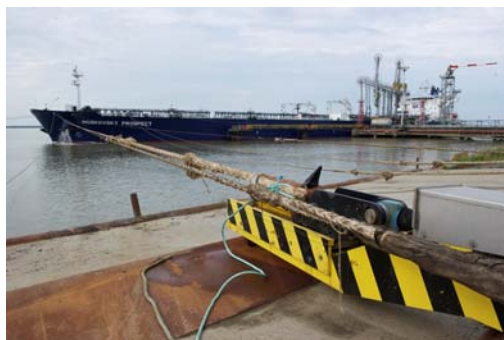
Début 2012 a été mise en service la porte aval de la forme Louis Joubert, à Saint-Nazaire. Elle vient clôturer 4 ans de travaux, réalisés par la société Eiffage construction métallique. Cette rénovation, intégralement financée par le Grand Port Maritime, représente un investissement de 18 M€.

Nouvelle base vie pour les marins

Une nouvelle base vie pour les marins intervenant sur les dragues du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a été mise en service en janvier 2012 sur le site portuaire de Montoir-de-Bretagne. Inspiré d'une architecture navale, cette construction à haute qualité environnementale représente un investissement de 1,2 M€

Un système dynamique de tension des amarres

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire et l'entreprise Fouré Lagadec Atlantique ont déposé en 2012 un brevet d'invention à l'INPI, en France et en Europe. L'invention repose sur un système dynamique de tension d'amarres permettant de sécuriser le maintien de grands navires à quai. Cet ensemble hydraulique a pour fonction essentielle de tendre ou de détendre automatiquement les amarres de terre tout en conservant la possibilité d'un largage rapide. Un prototype du nouveau système a été installé en 2010. Compte-tenu des résultats obtenus, le Grand Port Maritime a investi dans dix équipements de ce type sur le poste pétrolier n°7 de Donges au cours de l'année 2012.





2013 : investissements et concertation

Dans un contexte économique difficile, le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a choisi de maintenir ses investissements de développement. Quatre projets majeurs, décidés en 2012, vont être réalisés à compter de 2013. En parallèle, une large concertation sera engagée sur le schéma spatial à long terme des sites aval de l'estuaire.

Un haut niveau d'investissement

Plusieurs facteurs conjoncturels, notamment la forte baisse des importations de gaz naturel, ont entraîné une révision du budget 2012. Approuvées en juin par le Conseil de Surveillance, les dispositions ont permis de diminuer sensiblement les coûts de fonctionnement tout en préservant un niveau d'investissements à hauteur de 17,7 M€

Sur les cinq prochaines années, quatre opérations d'aménagement, porteuses de développement et de diversification, seront réalisées sur les sites portuaires. À Montoir-de-Bretagne, elles consistent en la création d'un pôle industriel orienté sur les énergies marines renouvelables, en l'extension du terminal à conteneurs et en la construction d'un poste roulier. A Saint-Nazaire, elles concernent la mise en place d'un hub logistique pour la filière de l'éolien offshore.

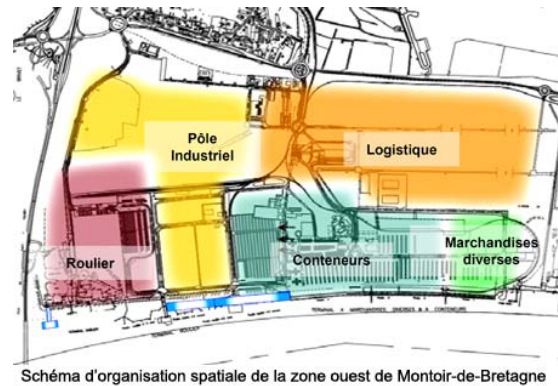


Sur la période 2012-2016, ces quatre opérations de développement représentent un investissement de l'ordre de 80 millions d'euros (M€) auxquels s'ajoutent 40 M€ consacrés à la modernisation du patrimoine du Grand Port Maritime (quais, bâtiments, pontons...), soit un total de 120 M€. Ces opérations sont soutenues par l'Etat et les collectivités locales (Région des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique, Nantes Métropole, Saint-Nazaire Agglomération) à hauteur de 42 M€. Pour compléter son plan de financement, le Grand Port Maritime a engagé fin 2012 une consultation d'établissements bancaires pour un montant de 56 M€. Le choix de l'organisme financier partenaire interviendra en février 2013.

Concertation autour du schéma spatial des sites portuaires aval

Une première orientation sur le devenir à long terme des espaces portuaires situés en aval de l'estuaire a été approuvée par le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire en juin 2012. Ce schéma spatial précise la vocation des principales zones d'un territoire s'étendant du site du Carnet jusqu'à Saint-Nazaire : activités portuaires, industrielles, zones logistiques, d'intérêt environnemental, dessertes terrestres et fluviales... En réponse, notamment, aux besoins de la filière des énergies marines renouvelables, ce schéma intègre la création d'un pôle industriel à Montoir-de-Bretagne, en complément du pôle logistique initialement prévu. Cette nouvelle organisation des espaces portuaires aval, incluant la construction d'une offre logistique intermodale, qui s'appuie sur le développement des capacités des terminaux rouliers et à conteneurs, conduit à une reconfiguration des espaces et des activités.

Dans les mois à venir, le Grand Port Maritime va engager une large concertation afin de partager sa volonté d'un territoire équilibré, de présenter sa vision de l'aménagement de l'estuaire à l'horizon 2020 et d'échanger sur les multiples enjeux socio-économiques et environnementaux. Cette phase d'échanges sera un préalable aux procédures réglementaires relatives à l'aménagement de différents sites, dont la saisine de la Commission Nationale de Débat Public pour la zone du Grand Tourteau, à Saint-Nazaire.



Le renouvellement attendu des autorisations de dragages

En avril 2012, le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a déposé à la préfecture de Loire-Atlantique un dossier de demande de renouvellement d'autorisation portant sur les dragages d'entretien du chenal de navigation et de ses installations et l'immersion des matériaux extraits en mer, sur le site de la Lambarde. Cette demande de renouvellement a intégré la pratique du dragage par injection d'eau, utilisée à titre expérimental par le Grand Port Maritime depuis 2006. Une enquête publique a été ouverte dans une trentaine de communes de la Loire-Atlantique et de la Vendée du 3 décembre 2012 au 4 janvier 2013. L'arrêté préfectoral devrait intervenir en avril 2013.